



ESGA HANDBALL

PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE

DES ENTRAINEMENTS ET DES MATCHS

INTRODUCTION

Etant donné le contexte sanitaire actuel, le club a dû adapter son fonctionnement afin de garantir la sécurité de toute personne accédant à la Halle des Sports Jacques Vabre (entraîneurs, joueurs, accompagnateurs, spectateurs, ...).

Il est malgré tout important de rappeler que cette sécurité ne pourrait être assurée entièrement et seulement par le club.

Le respect des règles sanitaires est un devoir pour chacun.

De manière synthétique, les contacts physiques rapprochés ou prolongés avec les autres sont à proscrire.

BUT DU PRESENT DOCUMENT

Pour faciliter la reprise (prévue pour certains le 24 Aout 2020), le club ESGA Handball a écrit un protocole sanitaire de reprise décrivant l'ensemble des règles à suivre à l'intérieur de la Halle des Sports Jacques Vabre.

Ce protocole est décomposé en plusieurs parties afin de gagner en clarté. Vous y retrouverez les consignes pour les joueurs, pour les entraîneurs, pour les parents, pour l'accès aux vestiaires, à la buvette, ...

Un préambule rappelle également les consignes émises par le gouvernement.

A noter que la FFHB a diffusé son propre protocole de reprise, protocole qu'il est fortement recommandé de lire (lien ci-dessous)

<https://www.ffhandball.fr/fr/divers/tous-ensemble-pour-nos-clubs-preconisations-informations-decisions/guide-de-reprise-des-handballs>

PREAMBULE – RAPPEL DES CONSIGNES NATIONALES

Les consignes nationales doivent être impérativement respectées. Quelques exceptions sont néanmoins tolérées pour les joueurs et arbitres présents sur le terrain, voir plus loin dans le document.

Luttons ensemble contre le Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, **en permanence**, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, porter un masque obligatoirement dans les lieux clos, et quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

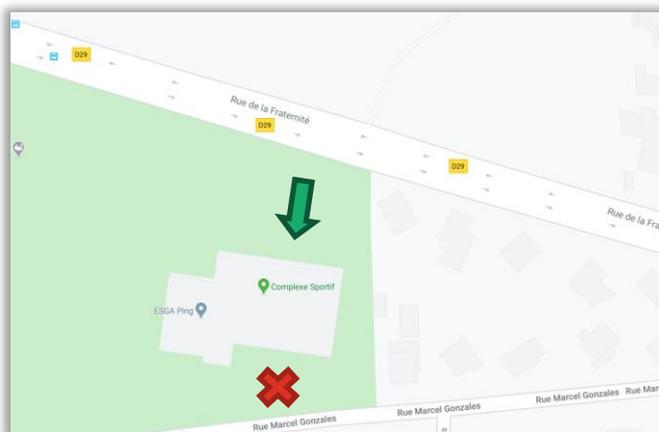
Pour plus d'information, se référer au site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

ACCES A LA HALLE DES SPORTS JACQUE VABRE

L'accès à la Halle doit se faire en respectant l'ensemble des gestes barrière cités en préambule, que ce soit pour venir ou pour partir de la Halle.

Seule l'entrée principale (rue de la Fraternité, côté Nord) est ouverte et accessible.

L'entrée des vestiaires (rue Marcel Gonzales, côté Sud) est condamnée.



Chaque personne doit obligatoirement se laver les mains pour entrer dans la Halle des Sports.

Ce lavage doit se faire en utilisant du gel hydroalcoolique certifié

- Soit en utilisant celui fourni à l'entrée
- Soit en utilisant son propre gel

Cette opération est également demandée pour sortir de la Halle des Sports.



LE PORT DU MASQUE

Chaque personne se trouvant à l'intérieur de la Halle des Sport doit porter son masque de protection personnel. Cette règle concerne

- Les joueurs (du club et des clubs invités)
- Les entraîneurs (du club et des clubs invités)
- Les arbitres
- Les responsables de table
- Les responsables de salle
- L'ensemble des personnes dans les gradins
- L'ensemble du personnel de l'ESGA Handball
- Toute personne se trouvant dans la Halle des Sports

Une seule exception concerne les joueurs et les arbitres présents sur le terrain

- Les joueurs et arbitres peuvent ôter leur masque dès leur entrée sur le terrain et doivent le remettre lorsqu'ils le quittent en fin de partie
- Le masque n'est donc pas obligatoire pendant les mi-temps, temps morts et 2mn
- Il est naturellement interdit d'utiliser le masque de quelqu'un d'autre
- Lorsqu'ils le quittent, les joueurs et arbitres doivent déposer leur masque dans leurs affaires personnelles

DEPLACEMENT DANS LA HALLE

Chaque déplacement (vers les gradins, vers la buvette, ...) doit se faire en suivant les indications présentes au sol ou sur des affiches.

Pour limiter les risques, le sens de déplacement doit être respecté.

ACCES AU TERRAIN

L'accès côté Sud étant condamnée, l'accès au terrain se fait par l'entrée principale.

Cet accès est strictement réservé aux

- Joueurs
- Entraîneurs
- Arbitres
- Personnel de santé (médecins, pompiers, ...)

Dès qu'un joueur pénètre sur le terrain ou qu'il en sort, il doit se laver les mains.

Chaque personne sortant du terrain doit sortir masquée.

Sur le terrain (hors aire de jeu)

- Chaque personne doit respecter la distance de sécurité
- Il en est de même pour les affaires (sacs, gourdes, ...)
- Chaque personne doit aussi utiliser uniquement ses affaires personnelles (chasubles, gourde, sifflet, ...)



ACCES AUX VESTIAIRES ET AUX DOUCHES

Les vestiaires sont fermés, les joueurs doivent donc venir habillés et prêts pour les entraînements et matchs.

Enlever un jogging peut néanmoins se faire une fois sur le terrain.

Les douches sont condamnées, les joueurs doivent donc se doucher chez eux.

ACCES AUX WC/TOILETTES

Une seule personne doit accéder à la fois aux toilettes.

Les portes d'accès aux toilettes doivent rester ouvertes.

ACCES A LA BUVETTE

La buvette est ouverte.

Son accès doit se faire en respectant

- Le sens de déplacement
- La distance de sécurité

Il est demandé de libérer le plus vite possible le bar de la buvette afin de laisser la place aux suivants et afin de limiter la proximité avec le personnel du club.

Les gouters d'après matchs sont suspendus.

Le paiement sans contact est recommandé.

ACCES AUX TRIBUNES

L'accès aux tribunes doit se faire en respectant

- Le sens de déplacement
- La distance de sécurité

Les accès aux tribunes

- L'entrée se fait par l'allée centrale
- La sortie se fait par les côtés

Dans les tribunes, il est possible de s'installer en groupe pour les personnes vivant sous le même toit, sinon, la distance de sécurité doit être respectée.

Le nombre de personnes présentes dans les tribunes ne doit pas dépasser 115.



LE LAVAGE DES MAINS

Pour diminuer les risques, il est recommandé à tous de se laver les mains régulièrement avec une solution hydroalcoolique.

Extrait du protocole de reprise de la FFHB

- La désinfection des mains est impérative avant, pendant et après l'activité
- Sur le terrain et en dehors, tout contact au visage d'un tiers impose la reprise du protocole de désinfection des mains et des ballons

LE NETTOYAGE DU MATERIEL

Extrait du protocole de reprise de la FFHB

- La désinfection des mains, des ballons et de tout matériel utilisé durant les activités (ballons, table de marque, caméra si vidéo, sifflet, etc...) est impérative avant, pendant et après l'activité sportive
- Sur le terrain et en dehors, tout contact au visage d'un tiers impose la reprise du protocole de désinfection des mains et ballons

EN CAS DE DOUTE

En cas de doute, toute personne doit informer son entraîneur et rester chez elle.

Extrait du protocole de reprise de la FFHB

- Dès qu'une personne est symptomatique, un isolement est requis, un test (RT / PCR) est à faire dans les 24 heures et l'entraînement doit être arrêté pour toute l'équipe en attendant le résultat du test

TRAÇABILITE

Pour parer à toute éventualité et gagner en efficacité le jour J, les entraîneurs tiendront un cahier de présence (informatique) listant les joueurs présents pour chaque évènement.

Typiquement, dans ce fichier, les informations suivantes seront renseignées

- Date d'entraînement/match
- Numéro de journée
- Lieu
- Nom et prénom du joueur et de l'entraîneur
- Coordonnées du référent du groupe
- ...

INFORMATIONS

Des affiches sont positionnées dans un peu partout dans la Halle des Sports.

Pour toute question, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante :

esgahandball@gmail.com